

## TARIFS DES DROITS D'INSCRIPTION 2019-2020

Diplômes nationaux	Non boursières/ non boursiers	Boursières/ boursiers CROUS*	Etudiantes/ étudiants extra-européens
<b>Droits de scolarité</b>			
Licence, licence professionnelle, DUT, CPGE	170 €	Exonération	170 €
Master	243 €	Exonération	243 €
Doctorat et HDR	380 €	Exonération	380 €

\* **Étudiantes boursières ou étudiants boursiers** : Sur présentation de la notification de bourse CROUS de l'année universitaire 2019-2020 uniquement.

A noter : si après étude de votre dossier, le CROUS vous refuse le statut de boursier, vous devrez payer les droits d'inscription à La Rochelle Université.

**Inscription en Auditeur libre** : 122 €

**Inscription en « cumulatif »** : 170 € / **0 € (boursières/boursiers)**

**Inscription à un diplôme complémentaire** :

- Cursus Licence : 113 €
- Cursus Master : 159 €
- Doctorat/HDR : 253 €

**Important** : Chaque étudiante ou étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur (hors statut boursier) doit s'acquitter de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) avant de s'inscrire dans son établissement d'enseignement supérieur. D'un montant de 91 €, elle doit être payée auprès du [centre régional des oeuvres universitaires et scolaires](#) CROUS de Poitiers.

## Diplômes d'Université

Droits de scolarité	
DU Histoire de l'Art (inscription principale)	480 €
DU Histoire de l'Art (inscription complémentaire à un second diplôme)	120 €
DU Français Langue Étrangère	1000 € (pour 1 semestre)

## Autres formations

Droits de scolarité	
IMJA (inscription principale)	500 €
IMJA (inscription complémentaire)	257 €

**Les droits d'inscription sont payés impérativement lors de l'inscription administrative, par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université de La Rochelle, par carte bancaire ou en espèces (si montant inférieur à 300 euros).**

Inscriptions dans le cadre d'une convention entre La Rochelle Université et :

- **ICES : 170 €** + certificat scolarité ICES obligatoire
- **SUP DE CO - L3 Gestion/L2 Gestion = 136 €** + certificat scolarité Sup de Co obligatoire (Tarif Licence – BU : 170 € - 34 €) - **Boursiers SUP DE CO exonérés en totalité**
- CPGE de lycées : certificat de scolarité du lycée **obligatoire**
- **DAEU : 170 €**

Contrat d'apprentissage : pas de paiements/justificatif du pôle alternance + **CVEC**

Contrat de professionnalisation : pas de paiements/justificatif du pôle alternance **non concerné par la CVEC**

**Attention** : attestation d'acquittement à la CVEC obligatoire (91 €).  
Pour toute information : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>